



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 2 février 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller

et tous formant quorum.

Absente :	Mme Huguette Giroux	Conseillère
-----------	---------------------	-------------

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2014 et au 31 janvier 2015.
 - b) Dépôt de l'état des activités financières au 31-12-2014
 - c) Assurance MMQ
5. Sécurité incendie
 - a) Adoption de la formation des pompiers
6. Réseau routier
7. Hygiène du milieu
 - a) Renouvellement de l'offre de service de Nordikeau
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Résolution pour habiliter SNC Lavallin à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC
 - b) Nouvelle réglementation d'urbanisme
 - c) Adoption du premier projet de règlement de modification 154 zone CA-2 (ancienne caisse populaire)



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

- d) Avis de motion pour modification au règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu' à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et au règlement de zonage afin de les adapter au nouveau règlement provincial Q.2.r35.2
 - e) Suivi du dossier 103-0022
- 9. Loisirs et culture
 - a) Amendement au règlement #411-2015 sur tarification du camp de jour
 - b) Politique de la famille et des Aînées
 - 10. Correspondance
 - a) Dépôt de la liste de la correspondance
 - 11. Rapport du maire
 - a) Sur les activités mensuelles de la MRC
 - 12. Rapport des comités de travail par les élus
 - 13. Affaires nouvelles
 - a) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires 2015
 - b) Demande de l'OPP

Période de question du public

- 14. Levée de l'assemblée

1459-2015

Sur proposition de la conseillère Mme. Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.

ADOPTÉE.

1460-2015

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2014 et 31 janvier 2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 décembre 2014 totalisant 2535,12\$ et le 31 janvier 2015 totalisant 137,188, 80\$

ADOPTÉE

1461-2015



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Dépôt de l'état des activités financières au 31 décembre 2014

Les conseillers prennent acte du dépôt de l'état des activités financières au 31 décembre 2014.

c) Assurance MMQ

Le courtier est invité pour la prochaine séance préparatoire et/ou une journée de la semaine à venir nous rencontrer pour expliquer les modifications au contrat d'assurance de la municipalité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) Adoption de la formation des pompiers

Attendu que le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiels ;

Attendu que la municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

Attendu que la municipalité de St-Pierre de l'île d'Orléans a déjà faite parvenir à la MRC les documents nécessaires à l'inscription ;

1462-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires à temps partiel au ministère de la Sécurité publique par le biais de la MRC

ADOPTÉE.

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Renouvellement de l'offre de service Nordikeau Inc.

1463-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina, et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'offre de service 2015 au montant de 9129\$ incluant les prélèvements à l'eau potable effectués par le surintendant en eau potable de Beaupré jusqu'à ce que l'opérateur de la municipalité soit accréditer.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Résolution pour habiliter SNC Lavallin à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC ;

Dépôt du rapport final concernant les milieux humides ;

1464-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la firme de génie-conseil (SNC-Lavallin) à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC; de confirmer l'engagement du conseil municipal à transmettre au MDDELCC, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

b) Avis de motion pour adopter le projet de règlement #414-2015 modifiant le règlement de zonage à la suite de l'adoption du plan d'urbanisme révisé ;

Le conseiller M. François Pichette donne avis de motion qu'il présentera à _____ une séance ultérieure le projet de règlement #414-2015 modifiant le règlement de zonage à la suite de l'adoption du plan d'urbanisme révisé ;

c) Adoption du premier projet de règlement #415-2015 de modification 154 zone CA-2 (Ancienne Caisse Populaire)

1465-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller

M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement #415-2015 modifiant le règlement 154 zone CA-2.

ADOPTÉE.

d) Avis de motion pour adopter le nouveau règlement #416-2015 sur le prélèvement des eaux et leur protection Q.2. r35.2 en remplacement du Q-2, r.6.

Le conseiller M. Alain Dion donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement #416-2015 sur le prélèvement des eaux et leur protection Q.2. r35.2 modifiant le règlement Q-2 r.6. relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction au règlement de zonage afin de les adapter au nouveau règlement provincial;

e) Suivi du dossier 103-0022

1466-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Me Martin Bouffard, avocat pour procéder aux retrait du constat d'infraction : 20025-20141023-001 dossier 103-0022 daté du 26 janvier 2015

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Amendement au règlement #411-2015 sur la tarification du camp de jour 2015

1467-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de modifier la tarification du Camp de Jour de la manière suivante :

Augmentation des frais pour les non- résidents

Camp de jour 100\$/jour/enfant

Halte -Garderie : 25\$/jour/enfant

Jetons : 1\$

ADOPTÉE.

b) Politique de la famille et des Aînées

1468-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le document comme suit : La page titre de la politique doit s'intituler (Politique de la famille et des Aînés de la Municipalité de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Saint-Pierre de- l'île d'Orléans); remplacer la photo par celle du Logisport ci-jointe; ajouter la photo du maire sur la page de conclusion; corriger la population en fonction du décret 2014 soit 1824 au lieu de 1790; dans les remerciements indiqué les bénévoles de Saint-Pierre uniquement; ajouter à la fin du document la politique de la MRC. Donc, nous retrouvons la politique de la municipalité Saint-Pierre et celle de la MRC à la fin dans notre document.
ADOPTÉE.

10. CORRESPONDANCE

a) Dépôt de la liste de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Alain Dion.

b) Demande de subvention de l'OPP

1469-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 500\$ à l'organisme OPP pour leur contribution à l'organisation de la Fête d'hiver 2015

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 20h50 et se termine à 20h55

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;


En conséquence:

1470-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 20 h 55.

ADOPTÉE.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier